



Il s'agit de Marc, salarié à Veolia, technicien, à qui il a été demandé, en plus de son travail, de faire des coupures d'eau aux usagers en contentieux, mais au lieu de le faire en catimini comme c'est le cas actuellement, il allait les rencontrer et obtenait le paiement souvent avec des délais,... Ceci a déplu à Veolia qui l'a licencié au printemps (faire un exemple): une coupure rapporte 2X40€ ! et c'est un manque à gagner ! N'est ce pas ?

Le collectif de l'eau d'Avignon fait signer une pétition sur les marchés qui a eu beaucoup de succès, recueilli des témoignages d'usagers qui ont subi des coupures sauvages. Je vous invite à signer cette pétition et à la faire signer. Marc passe en audience pour les Prud'hommes au Palais de Justice d'Avignon le 16 janvier à 14h. Je mets tout en oeuvre pour le soutenir ce jour là.

Soutenons Marc mes amis car ces coupures représentent un système pour faire rentrer de l'argent. Quand je pense que les handicapés sont logés à la même enseigne... L'eau, bien vital, ne doit pas être coupée. Mobilisons nous avec le collectif et l'UL CGT. Signons la pétition.

[Télécharger la pétition](#)

Lien : <http://www.virepourledroitaleau.fr/>